

LA PÉRENNISATION DE LA PAROLE CHEZ LES PEUPLES AKAN À L'AUNE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Christian Kouadio YAO
Maître de Conférences
Département de philosophie
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
fiessou2@gmail.com
0009-0005-4681-1903

Résumé

Chez les peuples Akan, la Parole est bien plus qu'un outil de communication. C'est un principe fondamental d'existence, un vecteur de vérité, de justice, de pouvoir, de transmission des valeurs. Dans cette culture à forte oralité, la Parole est sacrée et elle a des rôles social et politique. Parler, c'est faire advenir le beau, susciter l'admiration, par la conjugaison des mots, c'est faire exister la réalité virtuelle, c'est conférer une réalité au monde et aux rapports humains. Cependant, cette richesse de la Parole, depuis l'avènement de la modernité, se perd en s'appauvrissant progressivement. Aujourd'hui, avec la forte prolifération de l'intelligence artificielle en Afrique, le peuple Akan peut redynamiser sa Parole à partir de la numérisation de son patrimoine culturel oral afin de la vulgariser et surtout de la pérenniser.

Mots clés : Akan, intelligence artificielle, oralité, parole, pérennisation.

The perpetuation of the word among the Akan peoples in the Age of Artificial Intelligence

Abstract

Among the Akan peoples, the Word is far more than a mere instrument of communication. It represents a fundamental principle of existence — a vehicle of truth, justice, power, and the transmission of values. In this deeply oral culture, the Word is at once sacred, social, and political. To speak is to bring forth beauty through the harmony of words; it is to give existence, to bestow reality upon the world and upon human relationships. Regrettably, since the advent of modernity, this Word has been gradually fading, losing its depth and vitality. Today, however, with the growing presence of artificial intelligence across Africa, the Akan people have the opportunity to revitalize their Word by digitizing their oral cultural heritage — not only to make it more accessible, but above all, to ensure its preservation for future generations.

Keywords : akan, artificial intelligence, orality, word, perpetuation

La perpetuación de la palabra en los pueblos Akan a la luz de la Inteligencia Artificial

Resumen

Para los pueblos akan, la palabra es mucho más que una herramienta de comunicación. Es un principio fundamental de la existencia, un vector de verdad, justicia, poder y transmisión de valores. En esta cultura de fuerte tradición oral, la palabra es sagrada y desempeña funciones sociales y políticas. Hablar es hacer surgir la belleza, suscitar admiración; por medio de la combinación de palabras, es dar vida a la realidad virtual, es conferir realidad al mundo y a las relaciones humanas. Sin embargo, esta riqueza de la Palabra, desde el advenimiento de la modernidad, se está perdiendo y empobreciéndose progresivamente. Hoy en día, con la fuerte proliferación de la inteligencia artificial en África, el pueblo akan puede revitalizar su Palabra a partir de la digitalización de su patrimonio cultural oral con el fin de difundirla y, sobre todo, de preservarla.

Palabras clave: Akan, inteligencia artificial, oralidad, palabra, perpetuación

Introduction

La parole, chez les peuples Akan, est plus qu'un élément essentiel de communication ; c'est un principe vital qui noue des liens sociaux et sacrés entre les communautés. Dans la cosmogonie akan, parler, c'est faire advenir le monde comparativement au caractère performatif de la parole divine selon laquelle « toutes choses ont été faites par elle » (La Bible version Tanakh, Jean 1:3). Parler, c'est instaurer un ordre symbolique entre les hommes, les ancêtres et les forces invisibles. La parole, ou encore *odjôle* en baoulé, est dotée d'une puissance agissante. Elle guérit, unit, bénit, mais peut aussi maudire ou détruire. À ce titre, *odjôle* constitue une force vitale qui dépasse le cadre linguistique pour devenir un vecteur d'identité, de mémoire et de continuité culturelle. Or, cette parole traditionnelle, jadis transmise par l'oralité et incarnée dans les proverbes, les contes et les discours rituels, court le risque de se diluer jusqu' à sa disparition complète avec la marche conquérante de la modernité. Dès lors, est-il possible de préserver et de renouveler la parole akan dans un monde dominé par l'écrit, l'image et les algorithmes ? Aujourd'hui, la montée de l'intelligence artificielle peut redynamiser les cadres symboliques qui donnaient à la parole sa densité spirituelle. En quoi l'intelligence artificielle peut-elle contribuer à la pérennisation de la parole chez les peuples akan, tout en respectant sa dimension vitale, sacrée et communautaire ?

Notre démarche consistera à articuler l'analyse anthropologique et philosophique de la parole avec une réflexion sur les potentialités techniques offertes par l'intelligence artificielle. Il s'agira d'abord de montrer que, dans la culture akan, la parole est une force vitale et sacrée, principe d'harmonie entre les hommes et l'univers. Ensuite, nous mettrons en lumière son rôle d'instrument de pouvoir et de médiation, à travers lequel s'expriment l'autorité, la sagesse et la transmission du savoir. Enfin, nous examinerons la manière dont l'intelligence artificielle, par la numérisation, la reconnaissance vocale, la traduction automatique et l'archivage intelligent, peut devenir un outil de sauvegarde et de vulgarisation de cette parole ancestrale, sans en trahir l'esprit. Ainsi, notre analyse visera à montrer que la technologie, loin d'être une menace pour l'héritage oral africain, peut en devenir le relais contemporain, à condition qu'elle s'inscrive dans une éthique du respect de la parole vivante.

1. La parole comme force vitale et sacrée

De son étymologie *Kanhi*, ce mot Akan signifie "ordre harmonieux" ou "bonne organisation". Cette source lexicale révèle que le peuple Akan est marqué par une identité qui va au-delà du territoire en définissant la capacité de sa langue à maintenir un ordre vital et spirituel conforme aux lois de la nature et du sacré.

1. 1. La puissance performative de la parole

Toute parole est perçue comme porteuse d'énergie spirituelle. Dans certains cas, elle fait immédiatement réaliser l'action à son énonciation. Le peuple Akan, conscient de la puissance opératoire de la parole, en a fait un levier de gouvernance qui dépasse de loin la fonction élémentaire de communication. Odjòlè est un principe de vie, un instrument d'harmonie et de médiation entre le visible et l'invisible, le profane et le sacré. Dans la pensée akan, parler, c'est parfois agir sur le monde. La parole possède une puissance créatrice, comparable au souffle vital qui anime l'homme. Elle fait partie de l'âme, de ce que les anciens nomment *n'gouan* en baoulé, c'est-à-dire l'énergie spirituelle reçue de Gnamien Kpli, Dieu. La parole, dans cette perspective, est une force vitale. Elle ne se limite pas à l'expression d'une idée, elle engage l'être tout entier. Ainsi, l'homme véritable est celui qui « sait parler juste », car « la parole ressemble à l'eau : si elle déborde, elle noie ». Ce proverbe baoulé exprime l'idée que la parole, mal utilisée, peut être destructrice. Inversement, bien utilisée, elle soigne, réconcilie et bâtit. D'où un autre adage : « La parole du sage guérit plus que les plantes du guérisseur ». Dans la société akan, les chefs traditionnels, les prêtres et les anciens sont investis de ce pouvoir verbal. Ainsi, ils maîtrisent les formules sacrées, les proverbes et les discours rituels qui agissent sur les individus en vue de la cohésion sociale. Elle ramène l'ordre quand il y a désordre et elle constitue un moyen de prévention du désordre.

Sur le plan symbolique, la parole est sacrée parce qu'elle participe du divin. Elle est liée à *Gnamien Kpli*, le Créateur, dont le souffle a donné vie à toutes choses. Cette conception rejoint d'ailleurs la pensée biblique selon laquelle « Dieu dit : Que la lumière soit ! La lumière fut » (*La Bible*, Genèse 1:3). L'univers naît d'une parole créatrice. De même, dans la tradition akan, le monde est un tissu de paroles : les contes, les proverbes, les chants et les oracles constituent la trame d'une cosmologie de la parole vivante. Selon le philosophe béninois P. Hountondji (1976, p. 45), la tradition orale africaine

repose sur « une intelligence du monde transmise par la parole, dans laquelle se condense l'expérience historique d'un peuple ». Ainsi, la parole est non seulement un moyen de communication, mais un mode de conservation du savoir, une mémoire vivante. Elle assure la transmission intergénérationnelle des valeurs, des normes et des mythes. Mais, la parole n'est pas neutre. Elle est chargée d'énergie spirituelle. C'est pourquoi, « dans la culture akan, la parole possède un pouvoir quasi magique, car dire, c'est faire exister » (K. Wiredu, 1980, p. 102). Chaque mot prononcé a une conséquence morale et sociale. Bénir, maudire, promettre ou prier engage la totalité de la personne. Quand un Akan te dit ceci : « La bouche n'a pas d'os, mais elle brise le dos ». Cela sous-entend qu'il peut verbalement te faire mal. En effet, il est conscient du fait que sa parole, articulée dans un sens ou dans un autre, est capable, bien qu'immatérielle, d'une puissance d'action supérieure ou égale à la force physique.

L'une des puissances performatives de la parole réside dans sa capacité à assurer la médiation. La parole akan établit un pont entre les vivants, les ancêtres et les génies. Dans les cérémonies, les invocations et les prières rituelles, la parole sert à convoquer les esprits bienveillants, à demander protection ou pardon. Elle est le canal par lequel circule la vie entre le monde visible *assièssouwa* et le monde invisible *blôlô*. Comme l'écrit B. Diop (1947, p.9) : « Les morts ne sont pas morts, ils sont dans la voix du vent, dans la parole qu'on murmure ». Parfois, la parole qui détruit est celle qui fait advenir la vie. Quand la reine Abla Pokou invoque le concours des *houssous*¹ en offrant son fils en sacrifice, elle sauve par-delà son peuple de la poursuite de l'ennemi. Il lui a suffi de prononcer le mot *baouli*² pour qu'advienne le groupe ethnique baoulé. C'est pourquoi, chez les Akan, la parole est un principe d'ordre, d'harmonie, de continuité et de sécurité. Elle crée la vie, la maintient et la relie au sacré. Elle est, selon l'expression d'un sage baoulé, « le souffle de Dieu dans la bouche de l'homme ». Étudier la parole akan, c'est donc comprendre que, pour l'Afrique, parler, c'est vivre. La parole est tellement importante pour ce peuple de sorte qu'il faut la confier à des porteurs pour que sa manipulation soit source de cohésion.

¹ Mot signifiant génies en baoulé

² *Baouli* veut dire "l'enfant est mort". De ce vocable macabre est né le groupe ethnique baoulé.

1. 2. Le porteur de la parole

La parole, avons-nous dit, constitue chez les peuples akan la trame invisible qui relie les individus, les générations et les mondes spirituels. Dans cette civilisation profondément attachée à la valeur du verbe, le roi ne parle pas directement. Sa parole est confiée à un porteur de la parole, aussi appelé *okyeame* chez les Ashanti ou *odjôfouè* chez les Baoulé, qui agit comme médiateur, interprète et gardien du sens. Ce principe repose sur une idée essentielle : la parole royale n'appartient pas à l'homme, elle appartient à l'institution, et celui qui la prononce doit en maîtriser la puissance. Le porteur de la parole est ainsi celui qui transforme la pensée du roi en expression audible, et qui, par sa maîtrise du langage, protège à la fois le roi et la communauté.

Dans la cour royale, *Odjôfouè* figure parmi les notables les plus influents, il est une figure centrale. Son rôle n'est pas d'embellir le discours, mais de lui donner sa juste forme. Comme l'écrit le philosophe ghanéen K. Gyekye (1987, p. 54), « dans la tradition akan, la parole est plus qu'un instrument de communication : elle est l'expression du pouvoir, de la sagesse et de la moralité ». Le roi, détenteur de l'autorité suprême, se garde de parler directement pour éviter que sa parole, investie de force, ne blesse, ne divise ou ne détruise. Le porteur de la parole intervient donc comme un filtre symbolique. Il traduit la pensée du souverain en paroles mesurées, il apaise les tensions, équilibre les émotions. Les Akan ont pour habitude de dire : « La bouche du roi n'est pas la bouche du roi », pour signifier que le roi, tout-puissant, délègue sa voix à celui qui sait en user avec prudence et intelligence. Le porteur de la parole détient ainsi un savoir à la fois linguistique, moral et spirituel. Il connaît la tradition, les proverbes, les formules rituelles. Il doit parler avec dextérité, car chaque mot prononcé peut engager le destin et l'image du groupe. Dans la philosophie akan, la parole est une force vitale qui peut guérir ou détruire. Un proverbe baoulé affirme ceci : « La parole du sage guérit plus que les feuilles du guérisseur », tandis qu'un autre rappelle : « Une parole peut sauver un village comme elle peut le brûler ». Ces adages expriment la nature à la fois créatrice et destructrice du verbe. Il est simultanément feu et lumière. C'est ce que justifie S. B. Diagne (2013, p. 102) : « Dans la culture africaine, la parole est acte, et tout acte a une portée morale : parler, c'est poser un geste dans le monde ». Le porteur de la parole, en ce sens, est un artisan de la paix, un diplomate avant la lettre, capable de transformer un conflit en entente par la force de ses mots.

Dans les assemblées, *Odjôfouè* manie la parole comme une arme pacifique. Il use des proverbes pour dire sans offenser, pour corriger sans blesser. C'est pourquoi la parole du sage, son art de parler vrai sans troubler l'ordre social, est une semence et que celle de l'insensé est une flamme. *Odjôfouè* est formé à cet art subtil de l'allusion, de l'euphémisme et de la métaphore. Il sait qu'une parole mal dosée peut renverser un trône, mais qu'une juste peut réconcilier des ennemis. Dans ce sens, il est le gardien de la diplomatie traditionnelle, celui qui maintient la cohésion entre les hommes et les lignages. Le sociologue G. Balandier (1955, p. 214) souligne que « la parole, dans les sociétés africaines, ne se réduit pas à un échange d'informations ; elle est un moyen d'action, un instrument d'ordre et de pouvoir ». Le porteur de la parole chez les Akan incarne précisément cette fonction régulatrice. Il garantit la circulation du verbe, il harmonise les relations sociales et protège le chef de toute parole irréfléchie. Sa maîtrise du langage fait de lui un véritable sage politique dont la responsabilité est d'entretenir la paix et la dignité du trône. Il a cette capacité particulière de transformer la pensée en harmonie, le silence en dialogue, le conflit en équilibre. C'est pourquoi, dans la sagesse baoulé, on enseigne que « la parole est un œuf : si tu la laisses tomber, elle se brise ». Cette métaphore résume la philosophie de la parole chez les Akan : fragile, précieuse et porteuse de vie, elle ne peut être confiée qu'à celui qui sait la manier avec prudence, intelligence et diplomatie pour en faire un instrument de pouvoir et de médiation.

1. 3. La parole, instrument de pouvoir et de médiation

Quand la communauté choisit, sur mesure, un porteur de la parole, c'est parce qu'elle a pleine conscience du pouvoir du verbe. La parole est un véritable instrument de pouvoir, de médiation et de sagesse. Elle fonde l'ordre social, structure la hiérarchie politique et assure la cohésion communautaire. Dans cette société où le mot précède l'acte, parler, c'est déjà agir. La parole, lorsqu'elle est polie, équilibrée et mesurée, devient le lieu de la diplomatie et de la médiation, un espace où s'exprime la sagesse ancestrale.

L'usage du mot demande prudence et retenue, car une parole mal dite peut détruire des liens que des années ont patiemment tissés. Cette conception rejoint la pensée du philosophe béninois P. Hountondji (1976, p. 112), pour qui la parole africaine

est « un acte social porteur de vérité pratique, orientée vers la vie et non vers la spéculation ». C'est pourquoi, avons-nous dit, le roi lui-même ne parle pas directement. Il confie sa parole à son porte-parole, symbole de la diplomatie et de la mesure. Cette institution témoigne que la parole n'est pas un pouvoir brut, mais une force canalisée par la sagesse. Comme l'écrit K. A. Opoku (1977, p. 45), « dans la culture akan, le pouvoir du roi repose moins sur la force que sur la justesse de la parole qui émane de lui à travers son messenger ». Le porte-parole ne se contente pas de répéter ; il reformule, nuance et adoucit, transformant le message en une parole harmonieuse, respectueuse des équilibres sociaux. Ce rôle exprime la conviction que le pouvoir véritable réside dans la maîtrise du langage et la capacité à transformer le conflit en entente. Les mythes et contes akan ont transmis cette philosophie du verbe mesuré. Le conte de Kwaku Ananse, l'araignée rusée, illustre bien cette ambivalence de la parole. Elle peut séduire, tromper ou apaiser. Ananse incarne la ruse verbale, l'intelligence du langage qui, bien que rusée, rappelle que la survie et la réussite passent par l'art de parler juste. Dans le conte populaire "Ananse et la jarre de sagesse", le héros tente de monopoliser la sagesse, mais échoue car il découvre qu'aucun homme ne peut parler avec justesse sans l'autre. Ce récit met en lumière une vérité fondamentale : la parole n'a de valeur que partagée. C'est pourquoi, selon le proverbe akan, « une seule main ne peut attacher un paquet ». La sagesse et le dialogue sont toujours des affaires collectives. Nul, aussi intelligent soit-il, ne peut en disposer tout seul.

Sur le plan politique, la parole est le garant de la stabilité. Dans l'assemblée des anciens, elle fonde la décision. La discussion est considérée comme un rituel sacré où la vérité émerge de la confrontation des paroles pondérées. La parole devient pouvoir non pas parce qu'elle impose, mais parce qu'elle rassemble et réconcilie. Elle ne se confond pas avec la rhétorique du mensonge, mais avec la quête d'un équilibre social et moral. Les Akan enseignent dès l'enfance que « la bouche qui parle sans réflexion sème la discorde ». La parole doit être pesée, comme on pèse l'or avant de l'échanger. Dans la cour royale, le discours du roi ou du porte-parole est toujours précédé d'un silence symbolique ; marque de la méditation intérieure. Ce silence prépare la parole à être juste. Cette sagesse rejoint la conception de A. Hampâté Bâ (1973, p. 23) qui affirme que « la parole est divine ; elle est le souffle de Dieu dans la bouche de l'homme ».

Pour les Akan, le verbe crée l'ordre du monde, et celui qui sait parler peut aussi apaiser la colère des ancêtres ou des hommes.

Mais, la parole n'est pas un instrument de pouvoir politique ; elle est aussi une voie de méditation et d'élévation spirituelle. Le sage akan médite par la parole, comme le moine médite par le silence. Répéter un proverbe, raconter un mythe ou écouter une histoire autour du feu, c'est entrer dans la profondeur du sens, chercher à comprendre la vie à travers les mots des anciens. La parole devient alors un miroir de soi et du monde. Parler, c'est penser à haute voix, c'est confronter son esprit à celui des autres. La société Akan a bâti une véritable éthique de la parole, fondée sur la mesure et l'équilibre. Dans les affaires judiciaires comme dans les conseils de village, le jugement n'est jamais rendu avant que toutes les paroles aient été entendues. Cette pratique exprime une conception du pouvoir fondée non sur la domination, mais sur la médiation. La parole est à la fois force et vertu, pouvoir et prière. Elle fonde la politique autant qu'elle éclaire la morale. Celui qui la possède et la maîtrise n'est pas seulement un chef, mais un sage, car il sait que toute autorité naît du respect du mot. « La parole est un tambour : si tu le frappes trop fort, il se brise ; si tu le frappes doucement, il chante ». Ce proverbe akan résume toute la philosophie du verbe : la puissance véritable réside dans la mesure. La parole bien dite est un acte de paix, une arme désarmée, un pouvoir qui unit plutôt qu'il ne soumet. En constatant que la parole, ce bien sacré, ne cesse de se pâlir, il convient de trouver des solutions à sa préservation et à sa pérennisation.

L'analyse de la parole royale et de son porteur ne saurait épuiser toute la richesse de la parole chez les peuples akan. En effet, si la parole du roi constitue une parole institutionnelle, solennelle et fortement ritualisée, l'existence quotidienne du peuple est également traversée par une autre parole. Il s'agit de celle de l'individu ordinaire, de la mère qui conseille son enfant, du père qui rappelle une règle de conduite, du cultivateur qui commente une situation, de la femme qui chante une peine ou une joie, du jeune qui apprend à saluer, à demander pardon ou à s'exprimer devant les anciens. Cette parole peut être dite profane, non parce qu'elle serait sans valeur, mais parce qu'elle intervient hors du palais royal et des cérémonies sacrées. Elle est la parole de la vie quotidienne, des relations familiales, du voisinage, du travail, de la plaisanterie, de l'éducation et de la résolution des conflits mineurs.

Chez les Akan, l'individu n'entre pas dans le monde social uniquement par les lois ou les décisions du chef. Il y entre d'abord par l'apprentissage des manières de parler : savoir saluer, remercier, demander pardon, employer un proverbe à propos, savoir parler sans humilier autrui, savoir garder le silence lorsque la parole pourrait blesser. La parole profane est donc un véritable lieu de formation morale. Elle enseigne à l'enfant que parler n'est pas que produire des sons, mais reconnaître l'autre, mesurer ses mots et inscrire son comportement dans une communauté de valeurs.

Cette dimension apparaît explicitement chez les Baoulé, pour lesquels le proverbe, appelé couramment nyandra, ne relève pas uniquement des assemblées royales ou des situations exceptionnelles. Il intervient dans les conversations ordinaires, les conseils familiaux, les discussions entre parents et enfants, les règlements de litiges et même dans certains contextes modernes comme les campagnes de sensibilisation sanitaire. La communication en milieu baoulé souligne que les proverbes sont employés aussi bien dans les réunions et conseils de famille que dans de modestes conversations, notamment par ceux qui fréquentent encore régulièrement le village. Ainsi, la parole proverbiale n'est pas que la parole du notable ou du porte-parole royal ; elle est aussi celle de l'individu qui cherche à convaincre, à avertir, à éduquer ou à rétablir l'harmonie dans une situation concrète.

Cette parole ordinaire peut prendre plusieurs formes. Elle se manifeste dans les proverbes adressés à un enfant indiscipliné, dans les récits racontés le soir pour transmettre la prudence ou le courage, dans les formules de salutation utilisées lors d'une visite, dans les paroles de consolation prononcées lors d'un deuil, dans les conseils donnés à l'occasion d'un mariage, d'une naissance ou d'un retour au village. Elle apparaît également dans les chants de travail, les berceuses, les plaisanteries, les surnoms et les noms personnels qui rappellent une histoire familiale ou un événement de naissance. Toutes ces formes relèvent d'une parole individuelle en apparence simple. Cependant, elles permettent à chacun de recevoir et de transmettre une manière originale d'habiter le monde.

Cette précision est importante : la disparition de la parole akan ne signifie pas la disparition des discours royaux ou des formules sacrées. Elle signifie aussi la perte progressive de ces paroles modestes par lesquelles un peuple éduque, console, avertit, félicite, critique ou réconcilie. Lorsque les jeunes générations ne comprennent plus

certaines proverbes, n'utilisent plus les formules de politesse anciennes ou ne connaissent plus les récits racontés dans la langue maternelle, ce n'est pas simplement un vocabulaire qui s'affaiblit ; c'est toute une manière de penser la relation à autrui, à la famille et à la communauté qui devient fragile.

2. Le rôle possible de l'intelligence artificielle dans la pérennisation et la vulgarisation de la parole

Les peuples akan ont développé et conservé une riche tradition orale dans laquelle la mémoire, la norme sociale, l'éducation et l'histoire se transmettent principalement par les proverbes, les contes, les chants, les récits et les discours rituels. Cette oralité, loin d'être une absence de culture, constitue un véritable mode de conservation et de transmission du savoir. Cependant, cette parole si chère est en déclin après s'être heurtée à la rationalité occidentale. Il est possible de la racheter en donnant un rôle possible à l'intelligence artificielle pour sa pérennisation et sa vulgarisation.

2.1. De la numérisation à la préservation des acquis de la parole

Préserver la parole du peuple akan constitue un enjeu central pour pérenniser les acquis de cette civilisation fondée sur l'oralité, les proverbes, les contes, les chants et les discours rituels. La parole est porteuse de pouvoir, de mémoire sociale et de sagesse ancestrale. Chez les Akan, celui qui maîtrise la parole devient médiateur, conciliateur et détenteur de l'autorité symbolique, comme l'illustre la fonction *Odjôfouè* (porte-canne, porte-parole du roi) capable de parler avec mesure, respect et justesse. Mais, cette parole transmise jusqu'ici par la mémoire des anciens, se trouve menacée par l'érosion des traditions, l'urbanisation, la disparition progressive des griots et l'homogénéisation culturelle. Comme le dit A. Hampâté Bâ (1991, p. 17), « en Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Aussi, C. Hagège (2000, p. 52) affirme : « Ce qui n'est pas écrit ou archivé est condamné à disparaître avec ceux qui le portent ».

La numérisation apparaît alors comme une réponse nécessaire aux difficultés qui menacent la déstructuration de la parole. Il ne s'agira donc pas que d'enregistrer, mais de sauver un patrimoine vivant. L'intelligence artificielle peut jouer à ce niveau un rôle décisif : elle peut permettre d'enregistrer la voix des conteurs, de transcrire

automatiquement les récits, de les traduire en français, en anglais ou en d'autres langues tout en conservant la structure symbolique du discours. Par exemple, les systèmes de reconnaissance vocale appliqués aux langues africaines peuvent transformer les contes ou proverbes en textes consultables et archivables, accessibles dans des bibliothèques numériques ou applications éducatives. L'intelligence artificielle devient capable non seulement d'enregistrer mais aussi d'annoter les tonalités, d'identifier les formules rituelles, de classer les proverbes selon les thèmes : justice, sagesse, royauté, loisir, parenté, etc. Cela facilitera la transmission intergénérationnelle, car ces contenus peuvent être consultés dans les écoles, musées, radios communautaires ou plateformes mobiles. En ce sens, elle transforme la parole éphémère en patrimoine durable.

Toutefois, certains chercheurs mettent en garde contre le risque de figer une parole vivante. P. Nora (1984, p. XIX) souligne que « la mémoire est vie, toujours portée par des groupes vivants ». La numérisation ne doit pas tuer l'esprit de la parole akan en la réduisant à un simple fichier audio ou texte dépourvu de son contexte rituel. La posture du griot, le tambour parleur, le silence respectueux de l'auditoire sont autant d'éléments contextuels qui en rajoutent à la fonction vivante de la parole. L'objectif ne sera donc pas de substituer la technologie à la tradition, mais de faire de l'intelligence artificielle un prolongement du *sankofa*, cette capacité courageuse à retourner chercher ce que l'on a oublié. Ainsi, préserver la tradition orale ne consistera pas à la fixer, mais à la faire dialoguer avec le présent. C'est dans ce dialogue entre mémoire et innovation que la parole des ancêtres peut survivre, devenir accessible, consultable, transmissible, même si la conservation de son âme reste problématique.

2. 2. Vulgarisation et accessibilité de la parole

La vulgarisation et l'accessibilité à la parole akan par l'intelligence artificielle constituent une opportunité majeure pour la sauvegarde, la diffusion et la valorisation des patrimoines oraux akan. L'intelligence artificielle peut préserver les dimensions rituelle, proverbiale, juridique ou narrative de la parole. Elle peut également conserver son pouvoir symbolique, en faire une mémoire collective et un instrument de régulation sociale.

Grâce aux technologies de reconnaissance vocale et de traitement automatique du langage, l'intelligence artificielle est capable d'enregistrer avec précision les tonalités, les rythmes et les modulations caractéristiques des langues akan, telles que le baoulé ou le twi, et de les transcrire fidèlement. F. Dolphyne (1996, p. 34) souligne que « la langue akan repose sur un système tonal strict où le sens dépend de la hauteur de la voix ». Cette numérisation transformerait la parole, autrefois limitée à l'espace du village ou du palais royal, en un corpus consultable universellement, accessible aux chercheurs, étudiants, diasporas et jeunes générations. De plus, l'intelligence artificielle permettra la traduction automatique vers le français, l'anglais ou d'autres langues étrangères afin de rendre possible la diffusion mondiale des contes pédagogiques, des proverbes royaux et des discours de palabre. Ce processus rejoint ce que P. Ricœur (2000, p. 98) nomme « la mémoire sauvegardée par la technique », c'est-à-dire la capacité d'un outil à prolonger la vie d'une culture au-delà de ses frontières matérielles.

De plus, l'intelligence artificielle ne se limite pas à conserver ; elle revitalise. En produisant des applications interactives, des livres audios, des archives vocales, elle restitue la voix des anciens, des griots et des porte-paroles, et permet aux jeunes Akan urbains ou diasporiques de réapprendre leur langue et ses subtilités. Il y a de ce fait un frein au feu qui menace continuellement d'incendier la bibliothèque selon les mots de Hampâté Bâ. Avec l'intelligence artificielle, il n'y a plus de risque de voir disparaître une partie du patrimoine culturel oral après le décès de chaque vieillard, aussi érudit soit-il. Par ailleurs, l'intelligence artificielle peut offrir un soutien à l'enseignement de la parole coutumière dans les écoles et universités africaines grâce à des plateformes pédagogiques intégrant proverbes, récits initiatiques et formes de salutation. Ces ressources rendent la parole akan non seulement accessible, mais attractive, en conjuguant authenticité et modernité. Cette démarche rejoint l'esprit de la Convention de l'UNESCO 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui encourage la transmission par les moyens technologiques contemporains.

L'intelligence artificielle apparaît comme un prolongement numérique de la tradition orale. Elle devient un instrument de continuité, un médiateur entre le palais royal, l'école, la diaspora et le monde. En rendant la parole akan accessible, traduisible et partageable, elle contribue à renforcer la fierté identitaire, la recherche scientifique et le dialogue interculturel.

Cependant, si l'intelligence artificielle offre des possibilités significatives pour la sauvegarde et la diffusion de la parole akan, elle ne saurait être présentée comme une solution sans risque. Toute technologie de transcription, de traduction ou de classement repose sur des données préalablement recueillies. Or, les langues africaines demeurent encore faiblement représentées dans les ressources numériques utilisées pour entraîner les systèmes d'intelligence artificielle. L'organisation Masakhane, engagée dans le traitement automatique des langues africaines, souligne que, malgré la richesse linguistique du continent, les langues africaines sont très peu représentées dans les technologies numériques, pour que les systèmes conçus ailleurs comprennent difficilement les noms, les cultures, les lieux et les histoires africaines. Dans le cas des langues akan, une première difficulté réside dans leur diversité linguistique et dialectale. Le terme akan renvoie à plusieurs langues ou variétés apparentées, notamment le baoulé, l'agni, l'abron, le twi, le n'zima. Ces langues appartiennent à un même ensemble culturel, mais elles ne se réduisent pas à un vocabulaire parfaitement identique. Un mot, une formule de salutation, un proverbe ou une expression familiale peut varier d'un groupe à l'autre, voire d'une localité à l'autre. Une intelligence artificielle principalement entraînée sur le twi du Ghana pourrait donc mal transcrire, mal traduire ou uniformiser une déclaration baoulé de Sakassou, une parole abron de Transua ou un chant n'zima de Grand-Bassam. Au lieu de préserver la diversité de la parole akan, elle risquerait de privilégier la variante la plus documentée et de rendre moins visibles les formes minoritaires ou locales.

Cette difficulté est confirmée par la situation actuelle des ressources numériques disponibles. Une étude publiée en 2024 sur la traduction automatique du twi vers l'anglais observe que cette langue souffre encore d'un manque de ressources numériques complètes et de corpus parallèles ; les chercheurs ont dû constituer un ensemble spécifique de 5756 paires de phrases pour améliorer les possibilités de traduction.

Si une variété relativement documentée comme le twi rencontre encore ces difficultés, le risque est plus grand encore pour des langues akan moins présentes dans les corpus numériques, telles que certaines variétés baoulé, abron ou n'zima.

Conclusion

La parole chez les peuples akan, parce qu'elle est vitale, sacrée et performative, ne peut être réduite à un moyen de communication. Elle est souffle de vie, instrument de pouvoir, de médiation sociale et de continuité du lien entre les vivants, les ancêtres et les générations à venir. Elle régule les conflits, fonde l'autorité du chef, éduque par le conte, soigne par le verbe et unit par le proverbe. Pourtant, ce patrimoine immatériel est aujourd'hui fragilisé par l'érosion des langues maternelles, l'urbanisation, la disparition progressive des détenteurs de la tradition orale et le triomphe des logiques globalisées. Face à ce risque de silence, l'intelligence artificielle apparaît non pas comme une menace, mais comme un rempart et une chance inespérée. Par l'enregistrement, la numérisation, la transcription et la traduction de la parole akan, l'intelligence artificielle transforme ce qui était éphémère en mémoire durable, accessible et transmissible. Elle sauvegarde les voix des anciens, restitue l'autorité des porte-paroles, archive les proverbes, les contes et les rituels tout en les rendant disponibles à la jeunesse, à la diaspora et au monde académique. Loin de profaner la sacralité de la parole, l'intelligence artificielle lui offre un nouveau souffle, une seconde vie dans l'espace numérique, garantissant sa pérennité sans en dissoudre l'esprit. La parole à sauvegarder n'est donc pas uniquement celle du palais, du roi ou de son porte-parole. Elle est également celle de la famille, de la veillée, du conseil donné à l'enfant, du proverbe prononcé pour éviter un conflit, du chant par lequel une communauté se critique et se réconcilie. C'est précisément en documentant ces voix ordinaires que l'intelligence artificielle pourra réellement contribuer à la pérennisation du patrimoine oral akan. Préserver la parole akan à l'aune de l'intelligence artificielle, c'est faire dialoguer tradition et innovation, ancestralité et modernité, afin que le verbe continue de porter la sagesse et la dignité d'un peuple.

Références bibliographiques

BALANDIER Georges, 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presses universitaires de France.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2013, *Comment philosopher en Islam ?* Paris, Philippe Rey.

DIOP Birago, 1947, *Les Contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence Africaine, Paris.

DOLPHYNE Florence, 1996, *The Akan (Twi-Fante) Language*, Accra, Ghana Universities Press.

HAGEGE Claude, 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou, 1973, *L'étrange destin de Wangrin*, Paris, Union Générale d'Éditions.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou, *Amkoullel, l'enfant peul*, 1991, Arles, Actes Sud.

HOUNTONDI Paulin, 1976, *Sur la "philosophie africaine" Critique de l'ethnophilosophie*, Paris, Maspero.

KWAME Gyekye, 1987, *An Essay on African Philosophical Thought*, Cambridge, Cambridge University Press,

KWASI Wiredu, 1980, *Philosophy and an African Culture*, Cambridge, Cambridge University Press,

La Sainte Bible, 1910, tra. Louis Segond, Genève, Société biblique de Genève.

MONSIA Dougban, 2022, Baule Speech Dataset, version 1.0, Zenodo, DOI : 10.5281/zenodo.67058661.

NEKOTO Wilhelmina, MaRIVATE Vukosi, MATSILA Tshinondiwa, FASUBAA Timi et al. 2020, « Participatory Research for Low-Resourced Machine Translation: A Case Study in African Languages », Findings of the Association for Computational Linguistics: EMNLP 2020, Association for Computational Linguistics, p. 2144-2160, DOI: 10.18653/v1/2020.findings-emnlp.195.

NORA Pierre, 1984, *Les Lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard.

OPOKU Kofi Asare, 1977, *Hearing and Keeping : Akan Proverbs*, Accra, Ghana Publishing Corporation.

RICŒUR Paul, 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.